



## COMPTES RENDUS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020

L'ensemble du conseil municipal était présent à l'exception de Mme Gélébart, absente excusée qui a donné pouvoir à Mme Hoarau et Mme Caouder, absente excusée.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est approuvé.

### PRÉSENTATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN DE PLOUARZEL

Des représentants de l'entreprise Engie green ont présenté les projets de renouvellement des éoliennes de la commune de Plouarzel et d'implantation d'un projet photovoltaïque sur le lac de Lanneon à Lokournan vian.

**Le projet photovoltaïque sur le lac de Lanneon** pourrait produire l'énergie électrique nécessaire à la consommation de 4800 habitants environ. La phase études (impacts environnementaux, paysagers...) et développement durerait 3 ans. Des rencontres avec les propriétaires sont prévues.

#### Le renouvellement des éoliennes se fera en deux temps :

- Plouarzel 1 (les 5 machines les plus anciennes) : ce renouvellement se fait sous un régime déclaratif simplifié. La hauteur en bout de pôle est de 76 m au lieu de 66 m. Une attention particulière a été apportée aux effets acoustiques. Les autorisations administratives ont été obtenues pour une mise en service en 2022. La puissance installée sera de 4MW au lieu de 3,3 MW actuellement.
- Pour le renouvellement et l'extension de Plouarzel 2 qui compte aujourd'hui 4 machines pour une puissance 3,4 MW, la procédure est plus longue et nécessite une autorisation environnementale. Le projet d'implantation de 4 à 6 machines sera affiné en fonction des études en cours et des possibilités foncières. La mise en service est prévue en 2026.

### SYNTHÈSE DES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE : RÉPONSES AUX DIA REÇUES À LA MAIRIE

- |   |  |
|---|--|
| - Chemin du vieux lavoir, YL 129p, 686 m <sup>2</sup>         | - 285 rue de Kerujean, YL 197, 579 m <sup>2</sup>      |
| - Chemin du vieux lavoir, YL 129p, 600 m <sup>2</sup> environ | - Hent milin avel, YP 513,717, 719, 880 m <sup>2</sup> |
| - 16 rue de l'iroise, YL 193, 504 m <sup>2</sup>              | - Lokournan vian, ZX 89, 1030 m <sup>2</sup>           |
| - 275 rte de Ruscumunoc, YP 599, 601, 1390 m <sup>2</sup>     | - Route de kervilon, YS 449, 450, 2241 m <sup>2</sup>  |
| - Rue de Kerarbellec, YV 352, 460 m <sup>2</sup>              | - Route du carpont, YX 139p, 1042 m <sup>2</sup>       |
| - 6 rue de Kerarbellec, YV 229, 495 m <sup>2</sup>            | - Route du phare, YP 883p, 1027 m <sup>2</sup>         |
| - 200 rue du goëlo, YS 43, 1090 m <sup>2</sup>                | - Rue de Kerarbellec, YV 349, 545 m <sup>2</sup>       |

Pas de préemption sur ces dossiers

### CESSION DE DÉLAISSÉS DE VOIRIE

Les délaissés de voirie constituent des parcelles qui faisaient préalablement partie du domaine public routier et pour lesquelles existe un déclassement de fait, lorsque des rues, voies ou impasses ne sont plus utilisées pour la circulation, notamment à l'occasion d'une modification de tracé ou d'un alignement.

Plusieurs particuliers sont intéressés à acquérir de tels délaissés :

- |                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| - Route du CROSS Corsen | - Toul an dour  |
| - Kergouzien            | - Rue du lannic |

Le conseil municipal après en avoir délibéré, donne un avis favorable de principe à ces cessions et donne pouvoir au Maire de poursuivre les démarches administratives et notamment une consultation publique en mairie. Les frais de géomètre et d'actes seront à la charge des acquéreurs.

### BUDGET PRINCIPAL : DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1

La décision budgétaire modificative n°1 proposée détaille les ajustements qu'il convient de faire figurer à nos documents budgétaires et les virements de crédits indispensables, en investissement et en fonctionnement, à l'activité des services.

Ces ajustements concernent, en investissement des réajustements de programmes de travaux d'effacement de réseaux notamment. En fonctionnement, ils concernent une modification de compte pour la prestation

du service commun informatique. Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve la décision budgétaire modificative n°1, détaillée comme suit :

Section de fonctionnement – dépenses :

014-739211	service informatique de la CCPI	+ 7100€
011-62876	imputation au BP 2020 (rbt GFP de rattachement)	- 7100€

Service d'Investissement – dépenses :

2041583	projets infrastructures intérêt national (SDEF)	+100 000€
231326	construction pôle santé 3 <sup>ème</sup> tranche	-100 000€

**TARIFS DES CAMPINGS POUR 2021**

Le conseil municipal après en avoir délibéré suivre l'avis de la commission de finances et de fixer les tarifs camping comme suit : forfait pour 5 personnes (caravane, tente, camping-car) : 11,40/nuitée/emplacement

Garage mort / jour (sauf juillet et août) = 5.50 €      Garage mort Electricité = 8.50 €

Si > 5 personnes = 2.45 € /jour/adulte      1.50 € /jour/enfant de 6 à 12 ans

Tarif de groupe (CLSH) /jour/personne (enfant et animateur) = 2.60 €

Tarif randonneur à pied ou à vélo/jour/personne (enfant et adulte) = 4.20 €

Tarif électricité / jour / branchement : 3.00 €

Tarif lave-linge, le jeton + lessive : 5.05 €

Tarif douche chaude, le jeton : 1.00 €

Tarif sèche-linge le jeton : 4.00 €

Baguette classique 1,00€

Télégramme semaine prix coûtant

Baguette tradition 1,20€

Télégramme week-end      prix coûtant

**ADMISSION EN NON VALEURS DE CREANCES IRRECOUVRABLES**

M. le trésorier de Saint Renan a transmis un état de demande d'admission en non-valeur.

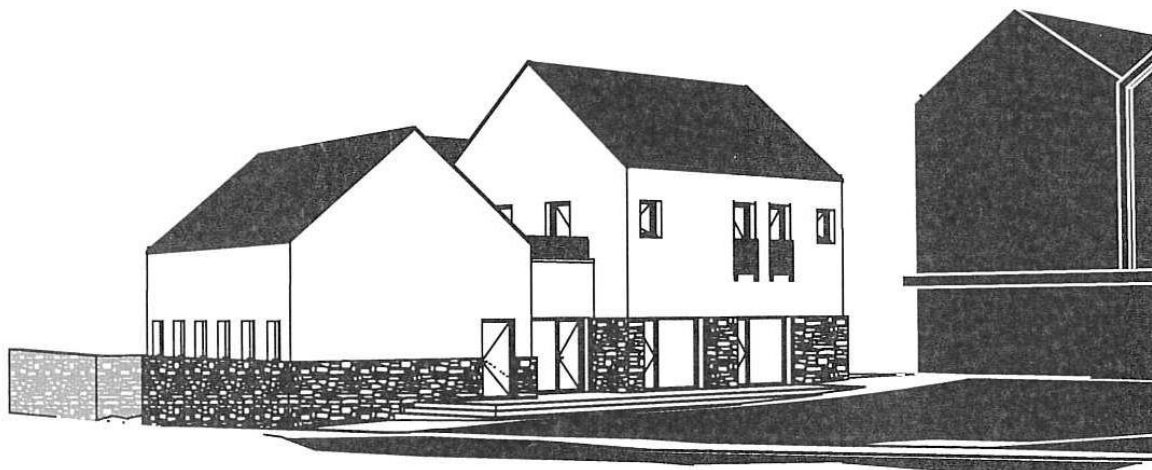
Il s'agit de recettes qui n'ont pu être recouvrées malgré les procédures employées. Il convient pour régulariser la situation budgétaire du budget principal de les admettre en non-valeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Admet en non-valeur les titres de recettes dont les montants s'élèvent à 793€
- dit que les crédits sont inscrits au budget principal de la commune chapitre 65, article 6541,
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

**PÔLE SANTÉ : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DSIL**

Depuis plusieurs années, la commune de Plouarzel a étoffé son offre de services qu'ils soient à destination de l'enfance, ou en favorisant l'implantation de professionnel de la santé ou médico-sociaux (pôle santé, ADMR/SSIAD). De nouvelles professions sont intéressées. C'est pourquoi, la commune de Plouarzel souhaite construire un bâtiment qui serait constitué au rez-de-chaussée des locaux professionnels et à l'étage d'appartements.



Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve le projet pour un montant global de 350 000 € HT ; donne pouvoir au Maire pour demander les subventions auxquelles le projet peut prétendre et notamment auprès de l'État (DETR/DSIL).

### **SDEF : TRAVAUX : RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – ROUTE DE SAINT RENAN**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : Rénovation de l'Éclairage Public – Route de Saint Renan.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte le projet de réalisation des travaux : Rénovation de l'Éclairage Public – Route de Saint Renan, accepte le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 26 262,61 €, autorise le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF et ses éventuels avenants.

### **COMPTE RENDU DE LA COMMISSION RÉSEAUX : TRAVAUX EN COURS ET PROGRAMME 2021**

#### **Réseaux souples: éclairage public, basse tension, électricité, Orange-FIOP, fibre**

Dossiers en cours sur 2020 :

- **L'effacement** est presque terminé sur le secteur de Ruscumunoc. Route de streat Lambaol, route du Phare, rue de la Valbelle, rue du Stiff, route de Mean Kador, route de Ruscumunoc, route du Dorlan, venelle des Pins, route de la Colonie, Ruscumunoc, il reste les déposes des divers réseaux HTA par Enedis, BT par le SDEF et Téléphonique par Orange,
- **Déploiement de la fibre optique** en cours. La commercialisation est prévue pour fin 2020 – début 2021 sur les 5 armoires,
- **Eclairage public**: programme de renouvellement de 15 lanternes « boules »: pour fin d'année sur Kervourt , extension EP place Espacil en cours, extension EP près de la MAPA en cours

Pour 2021:

- Extension éclairage public : salle multi-activités, nouvel accès à la crèche à partir du nouveau parking,
- Renouvellement éclairage public : Route de St Renan: de la menuiserie jusqu'au Halles
- Renouvellement lanternes Boules à Beg Avel (il en reste 21)
- Rénovation d'armoires éclairage public
- À prévoir : Renouvellement des lanternes de styles au centre bourg

Programme du mandat 2021-2025 effacement des réseaux :

- Rumeur-Lannic: rue du Port Tr1, rue des Gabares, rue de Porsman, rue des Goelettes, 2021
- Rue du Port Tr2 et Tr3 2022
- Rue de Kervillon: de la route de Créac'h Duan jusqu'au rond-point de la rue du Port 2023
- Kerguestan 2023
- Route de Kerescar, de la route de Créac'h Duan jusqu'à la route de Toul an Dour 2024
- Streat Lambaol Tr2, route de Porsévigné jusqu'à Pen an Dreff et rue de Toul an Dour 2025

#### **Réseaux d'eaux**

- 2020: Renouvellement de la conduite route de la Luronne 4<sup>ème</sup> trimestre
- Étude en cours :
  - Sondage au Lannic sur de la fonte grise
  - Réseau secourant du Bourg
  - Extension Chaneu
  - Bouclage Lanniouarn – Kerdavézan – Kerbrozel
  - Impasse de Kerveatous Bihan
  - Impasse des Courlis (voie privée)

- 2021-2022 : Renouvellement de la fonte grise :
  - 1ère tranche en 2021: route de St Renan, entre la Menuiserie Stéphane et la rue Francis Corolleur
  - 2ème tranche en 2022: de la rue Francis Corolleur (les Halles) vers la route de Trézien jusqu'à la place de la mairie

### **Assainissement**

- Extension à lancer en étude pour 2021/2022:
  - Rue de Mean Kador tr2
  - Rue des Fourches
  - A la charge de la CCPI : à l'étude:
    - Renouvellement et renforcement des postes de Porspaul et de Trézien

<b>OUTILS DE COMMUNICATION POUR LES ÉLUS</b>
--

Les différents outils numériques mis à disposition des élus sont présentés et notamment l'application de convocation aux réunions de conseil municipal et commissions (i-delibre).